

Introduction

L'origine de la recherche

Les manifestations qui ont eu lieu en Iran et dans un grand nombre de pays où était installée une communauté iranienne¹ ont suivi de près les élections très contestées du 12 juin 2009 reconduisant Mahmoud Ahmadinejad dans les fonctions de président de la République islamique². Ces manifestations constituent un événement inédit dans l'histoire de la diaspora iranienne³ parce qu'elles représentent un mouvement social transnational qui a mobilisé dans le monde entier des Iraniens de différentes tendances politiques rassemblant trois générations d'acteurs sociaux⁴. Premier du genre, ce mouvement a donné une certaine épaisseur à la notion de "diaspora iranienne" et, depuis les événements, l'utilisation fréquente

1. Bien que les pays limitrophes abritassent de nombreux Iraniens, les manifestations eurent lieu essentiellement en Europe, aux États-Unis et au Canada.
2. Khosrokhavar Farhad, « La crise en Iran révèle la tumultueuse naissance d'une société libre », *Le Monde* du 27/06/2009, p. 14.
3. Le terme « diaspora » a récemment été utilisé par plusieurs chercheurs en relation avec les flux migratoires iraniens depuis l'avènement de la République islamique. Nous l'utilisons ici avec le sens précisé par Robin Cohen : « *Une conscience forte du groupe ethnique maintenue pendant une longue période et basée sur leur impression de se sentir "distincts" avec une histoire commune et la certitude d'un destin commun* ». Cohen Robin, « Diaspora : changing meaning and limits of the concept », in : Berthomière William ; Chivallon, Christine (sous la direction de) (2006), *Les diasporas dans le monde contemporain : un état des lieux*, Paris, Éd. Karthala, p. 40-45.
4. Pour comprendre les enjeux de l'élection et le mouvement social des jeunes, voir Vahabi Nader, « Iran : une révolution civile ? », *Fondation pour l'innovation politique*, Paris, octobre 2009, p. 1-16, <http://www.fondapol.org/les-travaux/toutes-les-publications/publication/titre/iran-une-revolution-civile.html>.

de cette notion dans certains médias français⁵ semble contribuer aussi, de façon notoire, à l'affirmation d'un tel principe de réalité.

À Paris, c'est le Comité indépendant contre la répression des citoyens en Iran, nommé aussi le Comité *Where is my vote ?*, créé par des Iraniens au lendemain des élections, qui a organisé les mobilisations. Parmi les manifestations parisiennes de l'été 2009, les plus importantes ont été celle du 28 juin, de la place de la Bastille à la place de la Nation, et celle du 25 juillet, journée de mobilisation internationale *Tous unis pour l'Iran*, organisée au Trocadéro et devant le Mur de la paix. Presque toutes les générations et les tendances politiques des Iraniens en France y étaient représentées, et cela a fait date car, depuis l'avènement de la République islamique, à notre connaissance jamais ce genre de manifestation n'avait eu lieu⁶.

À partir de ces événements qui questionnent l'identité, l'unité, voire l'existence d'une "diaspora" iranienne en France, nous pouvons nous demander de quelle façon la communauté iranienne s'est forgée en France et comment elle s'est divisée ou politisée au cours de sa genèse. Pourquoi des Iraniens ont-ils choisi d'émigrer vers la France ? Qui sont les premiers immigrés iraniens en France ? À quelle époque sont-ils venus et pour quels motifs ? Le facteur culturel a-t-il pu favoriser leur choix ?

Vers une sociohistoire de la diaspora iranienne

Pour répondre à ces questions, il convient d'abord d'étudier de plus près la chronologie de la diaspora iranienne en France. Bien qu'un tel projet soit relativement « basique » dans l'étude d'une diaspora, force est de constater que cela n'a pas encore été fait en ce qui concerne les Iraniens en France⁷. Cette lacune scientifique s'explique largement par la rareté des études consacrées à cette population, rareté elle-même justifiée par la faible importance numérique de la communauté iranienne en France. De plus, les institutions françaises n'attribuent pas volontiers un budget

5. L'emploi du terme « diaspora » est systématique dans *Le Monde* dès les 13 et 30 juin 2009. *Libération*, France 24 et *Euronews* l'emploient également dans les périodes mentionnées mais de façon concomitante avec des expressions telles que « *les manifestants* ». *Le Figaro*, quant à lui, privilégie une autre expression pour désigner les manifestants iraniens de l'étranger, à savoir celle d'« *opposition en exil* ».
6. Pour une analyse du mouvement contestataire voir Vahabi Nader, « Iran : une révolution civile sous les cendres ? », Revue *Aide-mémoire*, n° 53, septembre 2010, p. 6.
7. Pour une étude similaire, voir Servan-Schreiber Catherine, Vuddamalay Vasoodeven, « Les étapes de la présence indienne en France », in : dossier « Diasporas indiennes dans la ville », *Hommes & Migrations*, n° 1268-1269, juillet-octobre 2007, p. 8-21.

pour l'étude de la diaspora iranienne qui ne semble guère nuisible et paraît discrète. Parmi les autres difficultés rencontrées pour établir la chronologie de cette diaspora en France, il faut également mentionner la disparité des sources et le manque de données officielles, surtout pour la période antérieure à la révolution de 1979. Tous ces éléments justifient l'hypothèse d'un champ de recherche en friche, cette lacune scientifique n'étant d'ailleurs pas une particularité de l'immigration iranienne en France mais se rattachant plutôt, sociologiquement parlant, à l'héritage durkheimien qui s'impose en sociologie et s'intéresse prioritairement aux institutions et à la catégorie de la pensée d'État⁸.

Parmi les quelques études sur le sujet, rares sont celles qui remontent au 19^e siècle⁹. Bien souvent, l'arrivée des Iraniens en France est étudiée à partir des années 1920, lorsque, sous le régime de Réza Shah Pahlavi, nombre d'entre eux sont envoyés à l'étranger dans le cadre d'une législation pionnière en la matière¹⁰. Pourtant c'est bien au 19^e siècle qu'il faut situer l'arrivée des premiers Iraniens en France, lesquels sont, comme au début du 20^e siècle, des étudiants. Nous étudions ce mouvement dans les deux premiers chapitres, mais quelques remarques méthodologiques s'imposent d'abord.

Trois remarques méthodologiques

Lors de nos recherches commencées en 1998 pour notre thèse, nous avons relevé d'importantes lacunes sur l'état de la recherche concernant la diaspora iranienne en France.

Pauvreté intellectuelle et indigence

La première remarque porte sur la pauvreté intellectuelle et sur l'indigence des informations. À titre d'exemple, nous avons interrogé à Paris des Iraniens pour leur demander s'ils connaissaient le nombre de personnes de la communauté iranienne en France. Nous avons recueilli un large éventail de chiffres, généralement éloignés de ceux que nous avons pu obtenir au-

8. Sayad Abdelmalek, *La double absence*, Préface de Pierre Bourdieu, Paris, Seuil, p. 417.
9. Armand Karimi Goudarzi a découvert l'arrivée d'étudiants iraniens en 1859 d'après les archives diplomatiques. Voir Goudarzi Armand Karimi, « Mémoire remis à l'empereur Napoléon par son Excellence Hassan Ali Khan, ministre de Perse à Paris dans son audience de congé le 14 avril 1867 », in Delfani Mahmoud (2009), (sous la direction de), *L'Iran et la France malgré les apparences*, Paris, Europerse, p. 109-118.
10. Habibi Mariam (2004), *L'interface France-Iran, 1907-1938 : une diplomatie voilée*, Paris, L'Harmattan, voir plus particulièrement p. 263-283.

près des autorités compétentes. Nous avons entendu des réponses telles que 40 000, 62 000¹¹, 160 000 et même parfois 200 000 Iraniens en France ; la plupart des personnes interrogées donnaient des chiffres à l'aveuglette et ne pouvaient indiquer sur quoi elles fondaient leurs estimations. Cependant, nous avons trouvé un article très intéressant de la chercheuse Vida Nassehi Behnam qui donne des chiffres se rapprochant un peu plus de la réalité¹². Selon ses estimations, le nombre des Iraniens en France avoisine 30 000 en 1987 et 16 500 vers la fin des années 1990¹³. Ces écarts entre estimations et données scientifiques rappellent que, même dans les domaines les plus concrets comme le dénombrement d'une population, la fiabilité des chiffres est sujette à caution. La tendance générale pour une bonne partie des Iraniens relève du « sens commun » et des informations de bouche à oreille, témoignant ainsi du manque d'intérêt pour la recherche scientifique concernant cette population en France¹⁴. L'hypothèse la plus probante pour expliquer les écarts, outre le manque d'intérêt scientifique, s'appuie sur le fait que le milieu des migrants iraniens à Paris est majoritairement très politisé et hostile au régime iranien actuel. Symboles d'une thématique politisée et confortés par l'absence d'étude précise sur la population iranienne déplacée, les migrants ont tendance à surévaluer le nombre d'Iraniens en France, pensant ainsi souligner la force répressive du régime iranien.

Manque de neutralité axiologique dans le milieu scientifique

Pour la deuxième remarque, nous nous intéressons au numéro de la revue *Hommes & Migrations* consacré à la diaspora iranienne, paru à l'automne 2015 et qui aurait pu combler la carence des études sur cette thématique en France¹⁵. Il permet effectivement de mettre en valeur « des dimensions mal connues, par exemple l'émigration iranienne en Arménie ou la littérature

11. À titre d'exemple, le site en ligne The Persian Diaspora propose des chiffres du nombre des Iraniens partout dans le monde sans citer aucune source. Le site estime à 62000 personnes la population iranienne en France en 1996, ce qui est erroné par rapport à notre étude. <http://www.farsinet.com/pwo/diaspora.html>, consulté le 31/07/19.
12. Nassehi-Behnam Vida (2000), Diaspora iranienne en France, Changement et continuité, *CEMOTI*, n°30, p. 135-150. https://www.persee.fr/doc/cemot_0764-9878_2000_num_30_1_1555, consulté le 30/07/2019.
13. *Idem*, p. 136.
14. Pour comprendre les difficultés de recherche dans les milieux de la diaspora iranienne, Vahabi Nader, « Une enquête auprès d'exilés iraniens : l'exercice de la maïeutique sociologique face à des enquêtés réticents à se livrer », Paris, *Migrations Société*, vol. 20 n° 120, novembre-décembre 2008, p. 13-35.
15. « Diasporas iraniennes », in *Hommes & Migrations*, n° 1312, Oct, Nov, Déc, 2015.

iranienne de langue anglaise ». Dans sa conclusion, Fariba Adelhkhah parle de la pratique sociale du voyage des Iraniens en prenant ses distances avec l'utilisation des termes « fait migratoire ou diasporique » car pour elle « le voyage est un fait social total, qui est comme le microcosme de l'Iran, comme sa miniature »¹⁶. Son argument majeur peut être résumé dans la phrase suivante : « Aussi les Iraniens quittent-ils l'Iran pour mieux y rentrer, ou pour mieux le refonder. Certes, le voyage est un laboratoire où s'expérimentent le changement et l'innovation. Mais ces transformations, paradoxalement, sont souvent d'orientation conservatrice ». Et elle poursuit son idée du conservatisme des Iraniens à l'étranger en expliquant que « La naïveté consisterait à croire que cette autonomisation du social à la faveur de l'expatriation est en soi porteuse d'ouverture, de progressisme, de « modernité », au nom d'une conception très normative, élitiste et assez naïve de la « société civile », à laquelle adhèrent volontiers les « réformateurs » proches de Mohamed Khatami, président de la République de 1997 à 2005. La cruelle vérité est que la diaspora charrie souvent des représentations culturelles, des pratiques sociales, une pensée politique très conservatrices, sinon réactionnaires »¹⁷. Pour l'auteure « il ne s'agit nullement de postuler une dissociation entre l'État et la diaspora, et ce d'autant moins que la République islamique s'est efforcée de se réconcilier avec celle-ci depuis les années 1990 »¹⁸. De plus, pour la chercheuse, à l'étranger les racines représentent le seul horizon possible : « À l'étranger, on cherche toujours à entretenir et à retrouver ses racines, quitte à les inventer »¹⁹.

Nous pensons que cette approche de la pratique sociale du voyage et l'analyse en termes de continuité du passé ignore le passage de la mi-

16. Adelhkhah Fariba (2015), « Diasporas iraniennes », in *Hommes & Migrations*, n° 1312, p. 98.
17. *Idem.*, p. 99. Nous comprenons très bien l'analyse de notre collègue anthropologue qui critique la position des réformateurs en observant la diaspora iranienne comme un bloc uniforme. Toutefois, ce genre d'analyses et de flottements, entre les deux ailes du régime, pourrait s'avérer très risqué vis-à-vis de l'oligarchie religieuse pour les chercheurs qui font des allers-retours en Iran. Cela pourrait expliquer l'incarcération de Fariba Adelhkhah en Iran au début du mois de juin 2019. Son arrestation a surpris de nombreuses personnes au sein de la diaspora iranienne en France car la chercheuse n'avait pourtant pas une approche très critique à l'égard de l'État iranien. Quoi qu'il en soit, nous sommes solidaires pour que sa libération puisse advenir le plus tôt possible.
18. La diaspora iranienne, contrairement à la diaspora turque ne s'identifie pas à l'État iranien. Ce qui explique que depuis quatre décennies, aucune autorité politique iranienne n'a pu faire un meeting public au sein de sa diaspora.
19. *Idem.*

gration iranienne à la diasporaïsation au cours des années 1990, suite au basculement de la révolution iranienne dans la répression à partir des années 1980²⁰. La critique de la chercheuse concernant le retour vers le conservatisme vise-t-il la tendance monarchiste ? Mais, selon notre enquête de terrain, la majorité de la diaspora iranienne en France n'est pas monarchiste. De même, considérer la diaspora iranienne comme une catégorie conservatrice dans son ensemble n'est pas en adéquation avec notre enquête sociologique au sein de la diaspora iranienne en Europe. En effet, notre idée est avant tout de mettre en avant le fait qu'il puisse exister différents processus de resocialisations au sein de la diaspora iranienne en France selon l'âge, le niveau d'étude, le statut social en Iran, la situation familiale, le niveau social dans le pays d'accueil, les raisons du départ, etc.²¹. Toutes ces particularités viennent nuancer et complexifier l'affirmation du conservatisme énoncée plus haut²².

Un champ migratoire iranien en friche

C'est pourquoi la troisième remarque porte sur un champ migratoire iranien en friche. Nombreuses sont les raisons qui ont empêché les chercheurs, iraniens ou non, d'effectuer un travail exhaustif sur les immigrants iraniens. Parmi ces raisons, il faut citer l'évolution rapide des situations suite à la révolution de février 1979, l'intensité du flux migratoire telle que nous la décrivons dans le 6^e chapitre ainsi que l'absence d'une expérience ancienne et massive des séjours à l'étranger. À cela s'ajoutent pour les chercheurs iraniens l'euphorie révolutionnaire, les conditions difficiles du travail intellectuel (indigence de données, absence de motivation pour étudier une minorité ethnique) et l'illusion d'un proche retour au pays qui n'ont pas favorisé les travaux sur la migration iranienne. Et cela d'autant plus que ces études n'intéressent pas le pays hôte qui n'a aucun problème avec cette migration et craint des complications dans ses relations avec le régime en place²³.

20. Voir chapitre cinq notre analyse sur les quatre transformations de la société iranienne.
21. Pour les différents processus de resocialisation, voir Vahabi Nader, *La quatrième socialisation de la diaspora iranienne, Les Iraniens en Belgique*, Paris, Orizon, p. 18-26.
22. Je n'oublie pas l'invitation de Fariba pour me faire intervenir au CERI sur la diaspora iranienne au cours de la journée d'étude « L'Iran par ses frontières », le lundi 18 juin 2012 de 14 à 19h. Je lui en suis reconnaissant et la remercie infiniment malgré nos divergences concernant l'analyse du modèle de la république islamique en théorie de science politique.
23. Vahabi Nader, *Sociologie d'une mémoire déchirée, le cas des exilés iraniens*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 21.